

Le Val Doré



Etangs de pêche de spécimens
et Carpodrôme
PICARDIE - NORMANDIE

CARPE
SILURE
CARPODRÔME



site internet:
www.valdore.com

2025
FR

LE SITE

UN ESPACE NATUREL UNIQUE

Le Val Doré est un site de 35 hectares, très pittoresque situé à la frontière de la Picardie et de la Normandie au coeur de la vallée de la Bresle. Les étangs sont des gravières creusées voici plus de 40 ans. Les berges sont peuplées d'arbres et la profondeur moyenne est de 3 à 4 mètres avec des fonds vallonnés et dénués d'obstacle.

6 étangs

35 hectares

31 postes

ATOUT CARPE

Voici 25 ans, le Val Doré a été créé spécifiquement pour la pêche de la carpe. Ce sont maintenant 6 étangs dans lesquels nagent aujourd'hui un cheptel vraiment exceptionnel. La densité en carpe est impressionnante et les très gros sujets sont très nombreux. Ils sont tous empoissonnés de manière identique à l'exception de l'étang 1 et 2 qui bénéficient en plus de la présence de gros silures.

DUVERT DE MARS A NOVEMBRE



RECORD CARPE
34,1 Kg et **34,4 Kg**

PLUS GROS SILURE
74,6 Kg et **81,2 Kg**

Poids moyen CARPE
+ de 14 Kg



LES ÉTANGS

Ces gravières ont plus de 40 ans.

Étang N°1 CARPE - SILURE



D'une superficie de 6 hectares, cet étang contient 6 tonnes de carpes soit près d'une tonne de poissons à l'hectare. La moyenne des poissons est > 13 kg. Il y a également une bonne densité de gros silures, quelques beaux esturgeons (record 28 kg) et quelques amours blanc. Les postes sont aménagés pour le confort de votre installation mais le cadre et les berges restent très naturels. Les fonds de cet étang sont vallonnés mais très propres et dénués d'obstacle car il s'agit d'une gravière creusée il y a plus de 40 ans. Ces fonds ne sont pas vaseux mais à certains endroit on peut trouver des zones de limon clair. Il existe face au poste 6 un haut fond. Tous les haut fonds sont en général composés de gravier et optimisent la présentation des montages. Il y a sur cet étang 6 postes de 2 pêcheurs et un poste pour un pêcheur seul (poste 3). Il existe 3 chalets de 12 m^2 sur les postes 2, 4 et 6.

Étang N°2 CARPE - SILURE



Cet étang de 5 hectares renferme la même quantité et densité de poisson pour un même poids moyen. On y trouve aussi ces gros silures qui atteignent, pour les plus gros, le poids de 81 kg pour 2m25 !!! La moyenne des prises pour le silure est de plus de 25 kg. On y trouve aussi quelques amours blanc. Sont répartis autour de cet étang 4 postes double et 4

postes de un pêcheur (n°9 - 10 - 11 et 16). Le profil des fonds est identique à l'étang 1. Particularité: il existe une île au milieu du plan d'eau. Il existe un chalet équipé de 12 m^2 sur les postes 12.

Étang N°3 CARPE



D'une superficie de 3 hectares, il est empoissonné exclusivement en carpe et offre la possibilité à de petit groupe de réserver tout l'étang pour s'en assurer l'exclusivité pendant leur période de pêche. Il y a 4 postes sur l'étang. Les postes 17 et 19 sont pour un pêcheur seul. Les postes 18 et 20 sont des postes doubles. Le plus gros spécimen pris sur cet étang a été pesé à plus de 29 kg. Cet étang se trouve à proximité des installations sanitaires et de l'entrée du site.

Étang N°4 CARPE



Il s'agit là d'un étang tout à fait remarquable dans le quel nous constatons un taux de croissance tout à fait exceptionnel. Plus de 270 sujets peuplent ces eaux. Les carpes de plus de 15 kilos sont légions. La pêche y est très prolifique. La superficie du plan d'eau est de 3 hectares, les berges sont peuplées d'arbres Cet étang, âgé d'une quarantaine d'année, contenait déjà par le passé de très gros sujets. Il y a 3 postes de deux pêcheurs. très spacieux et payagés. Comme l'étang n° 3, celui-ci peut être loué par un groupe (voir tarifs spéciaux). Il y a un chalet sur le poste 23.

LES ÉTANGS

6 étangs - 31 postes - 35 hectares



Étang N°5 
CARPE



Sa surface est de 5 hectares. Sa conformation est plaisante avec une presqu'île et une île en son centre et une grande diversité de ses fonds. On note la présence en face de chaque postes de haut fonds très « pêchants ». 4 postes de deux sont disposés sur son pourtour ainsi que 3 postes seul (n°26 - 28 et 31). On compte environ 400 carpes dans ces eaux et de gros poissons de souche y étaient déjà présents. De gros spécimens carpe y ont été ajoutés des derniers hivers. Record actuel : 32,5 kg en 2021. Il y a un chalet sur le poste double n°29.

Étang N°6 
CARPE

La surface de cet étang est de 1 hectare. Il se situe juste derrière l'accueil au plus près du bloc sanitaire/douche à l'entrée du site. Il peut recevoir jusqu'à 2 pêcheurs louant l'étang pour eux-même de façon exclusive. Les pêcheurs peuvent s'installer ou bon leur semble tout autour de l'étang. Il est fortement empoissonné avec plus de 120 poissons. Plus grosse carpe 24 kilos - moyenne 12 kilos.



Chaque poste bénéficie d'un accès facile en voiture et sont de taille suffisant pour vous permettre de vous installer confortablement. Ils sont tous équipés d'une borne électrique et de WC à proximité. Vous trouverez à l'entrée du site BAR, SNACK, W.C., DOUCHES, robinet d'eau potable, éviers pour la vaisselle etc. Dans les environs immédiats vous trouverez tous types de commerce, des activités touristiques pour vos accompagnants visite du Château de Rambures, port du Tréport, Baie de Somme, Visite du Parc du Marquenterre, Centre équestre, etc. mais aussi des gîtes et chambres d'hôte à moins de 3 kms.

LA CARPE

PÊCHER LA CARPE AU VAL DORÉ

Le Val doré est né voici 25 ans maintenant et a été pensé dans l'unique but d'offrir les meilleures conditions pour pêcher la carpe. Ce sont maintenant 6 étangs dans lesquels nagent aujourd'hui un cheptel vraiment exceptionnel. La densité en carpe est impressionnante et les très gros sujets sont très nombreux. Ils sont tous empoisonnés de manière identique à l'exception des étang 1 et 2 qui bénéficient en plus de la présence de gros silures. La qualité du milieu permet à chaque étang de produire chaque année des poissons au poids supérieur à 20 kilos. Chaque poste présente des possibilités de pêche différentes pour vous permettre d'adapter votre pêche en fonction des conditions du moment. La densité aidant le poisson se trouvent partout et permet à chaque poste d'être très productif en terme de capture et cela quelque soit la saison...

TECHNIQUES DE PÊCHE

Selon nos observations, nous recommandons d'utiliser de petits appâts (10mm à 16mm maximum) Compte tenu d'une très forte densité, les carpes sont, pendant l'hiver, nourries par nos soins. Nous utilisons pour

cela un pellet de croissance très équilibré dont la taille est de 10mm. Voilà pourquoi nous préconisons de petits appâts ainsi qu'une base carnée au début de saison. Pour s'adapter à l'appât un hameçon de taille 4 ou 6 est convenable. En matière d'appât, ne négliger jamais les graines qui s'avèrent souvent très efficaces en particulier le lupin, la noix tigrée, le maïs doux, le chènevis et sans oublier l'incontournable noix tigrée très efficace dans nos eaux. Par le passé des pêcheurs ont réussi en hiver en utilisant des vers de terre : esche naturelle par excellence ! (Attention les pêcheurs ne sont pas autorisés à apporter leur propres graines)



LES MEILLEURS MOMENTS POUR LA PÊCHE

Nous avons constaté que les plus gros sujets se laissent plus facilement séduire au début du printemps en mars et juste avant l'hiver en novembre. Les carpes frayent en général fin mai début juin Néanmoins celle ci ne frayent jamais toutes ensemble ce qui ne constitue donc pas un handicap pour la pêche à cette période de l'année.

PÊCHE D'HIVER

Profitez des mois de mars et novembre pour "faire le plein" d'émotions. Les carpes restent actives à ces moments là. Habituellement nous constatons des tableaux remarquables.



LE SILURE

D' ENORMES SILURES...

Les silures se trouvent dans les étang N°1 et 2. Ceux-ci cohabitent avec les nombreuses carpes qui s'y trouvent ainsi que quelques amours blanc et de gros brochets (jusqu'à 15 kg !!!). La superficie de chacun de ces étangs est de 6 hectares. Ces poissons ne cessent de grandir d'année en année. Il est préférable de prévoir un matériel adapté pour le pêcher. Pensez notamment à vous munir d'un fort nylon supérieur au 50 centième. (tresse interdite en corps de ligne).

TECHNIQUES DE PÊCHE DU SILURE

Toutes les techniques sont envisageables : au vif, au mort posé, au leurre ou cuillère. Pour la pêche au vif nous vous préconisons d'accrocher celui-ci en le piquant derrière sa nageoire dorsale (Nous pouvons vous fournir des vifs... disponibles à l'accueil). Vous pourrez utiliser foie, maquereau, calamar, vers etc. mais ces silures ne dédaignent



pas non plus les bouillettes fabriquées à base de mix carné ou poisson. Nous vous conseillons simplement de décoller votre

esche du fond afin d'optimiser la présentation de votre montage. Pour la pêche au vif vous pouvez vous aider d'un bateau amorceur. Nous tenons également à votre disposition le petit matériel spécifique au silure tels que gros hameçons de 5/0 au 10/0, fils etc...

LE CHEPTEL...

Le poids moyen des sujets se trouvant dans l'étang est de plus de 22 kilos. Les derniers records enregistrés sont de:

74,6 Kg et
81,2 Kg



CONFORT

LE SNACK-BAR :

Vous y trouverez un service de bar et de restauration ouvert tous les jours de type Brasserie. Un petit déjeuner français ou international peut également être servis sur place. Vous pourrez vous procurer quelques denrées alimentaires de base en dépannage. En commandant la veille, nous fournissons du pain et viennoiseries.

WIFI GRATUIT: le WIFI est disponible gratuitement à l'accueil (restaurant)

MAGASIN DE PÊCHE : Nous tenons à votre disposition sur place : articles de pêche et appâts de haute qualité. Les plus grandes marques sont disponibles sur le site telles que : pour les bouillettes MAINLINE - DYNAMITE et pour le petits matériel FOX, PROWESS, CARP SPIRIT ou Starbaits etc... Nous avons également différents pellets dont celui qui nous sert à nourrir nos carpes tout l'hiver. Nous avons aussi à votre disposition différentes graines prêtes à l'emploi ou seches (maïs, chènevis, noix tigrées , etc.).

ELECTRICITÉ sur les postes : Chaque poste est équipé d'une borne électrique.

LOCATION : Sont disponibles à la location vélos, Bateaux amorceur de marque ANATEC, biwy, bedchairs.



LE PACK CONFORT : est un service disponible à votre arrivée vous donnant accès à l'électricité les douches l'usage des congélateurs et réfrigérateurs.



article de pêche



électricité sur poste

LE CONFORT SUR PLACE :

- WC - DOUCHES
- BAR - RESTAURANT
- ALIMENTATION - PAIN
- APPÂTS
- ARTICLES DE PÊCHE
- VTT À LOUER
- BAT AMORÇEUR À LOUER
- ELECTRICITÉ SUR POSTES
- REFRIGERATEUR
- CONGELATEUR
- WIFI GRATUIT



Bar



Congélateurs



VTT à louer



Restaurant

↑ À LOUER →

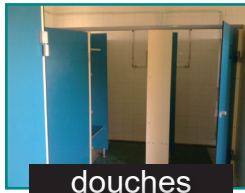


19€ par jour

Sanitaires : à l'entrée du site, le bloc sanitaire est équipé d'un robinet d'eau potable. S'y trouvent également les douches, lavabos, éviers et les WC dont un équipé pour les handicapés. Deux autres blocs sanitaires sont installés entre l'étang 1 et 2 et entre l'étang 4 et 5.



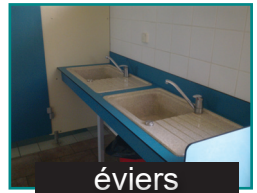
Chalet



douches



wc



éviers

Aux alentours du site : Un grand supermarché (SUPER U) est situé à Blangy sur Bresle à quelques 6 kms des étangs. Vous y trouverez tout ce dont vous pourriez avoir besoin. Dans cette bourgade se trouve de nombreux commerces variés : banques, carburants, boucheries, pizzeria etc. A proximité du site , à 1km , le village de Sénarpont vous permettra de trouver une poste, une pharmacie, un tabac mais aussi une superette ouverte tous les jours de la semaine. Pour vos accompagnants, des gîtes ruraux et chambres d'hôtes ainsi que des activités touristiques proches du site sont présentés. Tous les postes de pêches sont accessibles en voiture et sur lesquels vous pourrez vous stationner. Ce site vous apportera la quiétude dont vous avez besoin, vous ne serez dérangés que par les carpes !!!

RÉSERVATION & TARIFS

INFOS RÉSERVATION

Il vous faut d'abord choisir les dates de votre séjour et votre poste.
POSTE DOUBLE: Ces postes sont aménagés pour deux pêcheurs.
POSTE SIMPLE: Pour un pêcheur seul. : poste n°3 - 9 - 10 - 11 - 16 - 17 - 19 - 26 - 28 et 31.

Un groupe peut réserver un étang complet pour une semaine (voir tarif spécial). Sur place, vous avez la possibilité de changer de poste en fonction des places disponibles (toujours demander à l'accueil au préalable). Les réservations de 7 nuits commencent et se terminent nécessairement le samedi.

RÈGLES DE RÉSERVATION

Pour réserver une semaine (7nuits) vous pouvez appeler à tout moment. Pour une réservation de 4 nuits ou plus, vous pouvez appeler au plutôt 30 jours avant la dte d'arrivée...Un court séjour (1,2 ou 3 nuits) ne peut être réservé que dans les 14 jours qui précèdent la date d'arrivée.

TARIFS

Tarif par pêcheur

24 heures	€ 46
2 nuits	€ 90
3 nuits	€ 133
4 nuits	€ 175
5 nuits	€ 218
6 nights	€ 260
7 nuits	€ 300
14 nuits	€ 570
Nuit additionnelle	€ 40

ETANG COMPLET (prix par semaine)

Etang n°1 ou n° 2 complet	minimum 10 et maxi 14 pêcheurs	€ 3560 (un chalet inclut)
Etang n°3 complet	maxi 6 pêcheurs	€ 1750 (packs confort inclus sur tous postes)
Etang n° 4 complet	maxi 6 pêcheurs chalet et pack confort inclus	€ 1900 chalet et packs sur tous postes)
Etang n°5 complet	minimum 8 et maxi 12 pêcheurs	€ 3160 (chalet p29 inclut)
Etang n°6 complet	maxi 2 pêcheurs	€ 720

CONFORT ET SERVICES

Demi-Pension (Pdj + diner)	22 € /jour/personne
Pack confort COMPLET = Electricité sur le poste - réfrigérateur - congélateur - douche - glace	poste double = 85 € par poste poste simple = 70 € par poste
Pack confort SIMPLE = Electricité à l'accueil - réfrigérateur - congélateur - douche	poste double = 60 € par poste poste simple = 30 € par poste
Accompagnant (douche incluse)	10 € / jour
douche	3 €
Electricité sur le poste	10 €/jour/poste
CHALET abris sur le poste (Pack confort inclus dans le prix)	260 € / semaine

NOUS CONTACTER

Pour nous contacter ou bien réserver, téléphonez-nous:

⇒ **EN SAISON OU EN HIVER** du lundi au vendredi de 18h à 20h au: 06.08.10.91.34 (de l'étranger + 33 608 109 134)

⇒ **D'AVRIL À OCTOBRE** tous les jours de 12h à 14h ou de 17h à 19h au : ☎ **02.35.94.12.12** (de l'étranger + 33 235 94 12 12)

☐ **NOTRE ADRESSE POSTALE :**

Le Val Doré - 1 chemin des Aulnes - Guimerville
 76340 HODENG-AU-BOSC - FRANCE

☐ **NOTRE SITE INTERNET :** www.valdore.com

☐ @ **EMAIL :** contact@valdore.com

☐ **GPS:** E 01°42'32" - N 49°53'08"

OUVERT DE MARS A MI-NOVEMBRE

ARRIVÉES ET DÉPART

La réservation d'un poste commence à 12H et se termine à 11h.

ARRIVÉE: entre 11h et 14h. En semaine si vous devez arriver plus tard que 14h, veuillez impérativement nous appeler. Attention, les étangs ferment à 19h...Aucune arrivée ne peut avoir lieu en dehors de ces horaires.

À votre arrivée, avant d'aller vous installer, vous devez vous présenter à l'accueil pour régler les formalités d'usage.

Une pièce d'identité pour chaque pêcheur est exigée à l'arrivée. Celle-ci est conservée en sécurité par nos soins pendant la durée du séjour.

ACOMPTE

Pour valider votre réservation, un acompte de 50% vous sera demandé. Celui-ci est à verser au moment de la réservation. Le solde sera à régler à l'accueil à votre arrivée. **Moyens de paiement:** par espèce sur place ou par carte bancaire par téléphone.

(VISA - MASTERCARD ou EUROCARD)



VIREMENT BANCAIRE

Un virement bancaire est également possible (voir coordonnées bancaires ci-dessous - IBAN).

Nom de notre banque : Crédit Agricole Normandie-Seine

IMPORTANT

Utilisez le numéro IBAN. Lors du virement, surtout ne pas oublier de préciser votre nom, la date de réservation et le poste. Ces informations sont très importantes pour retrouver votre règlement.

IBAN - International Banking Account Number

FR76 - 1830 - 6000 - 5710 - 8564 - 4700 - 087

SWIFT Code

AGRIFRPP883

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT CARPE & SILURE

Ce règlement a pour but de respecter les carpes, la nature et les pêcheurs. C'est pourquoi nous insistons sur le calme et la propreté. Ce règlement est susceptible d'évoluer à tout moment.

RÈGLES GÉNÉRALES

- ❖ La pêche se pratique exclusivement en NO-KILL.
- ❖ La pêche de nuit est autorisée.
- ❖ Le sac de conservation est STRICTEMENT interdit (même pour le pêcheur seul).
- ❖ L'usage de barque ou tout engin gonflable est interdit.
- ❖ Le bateau radio-commandé est autorisé dès lors que celui-ci ne provoque de gêne aux autres pêcheurs.
- ❖ La pêche n'est autorisée que sur les emplacements délimités (postes). Chaque pêcheur doit impérativement respecter sa zone de pêche (voir plan).
- ❖ La baignade est interdite.
- ❖ Nous nous autorisons d'exclure sur le champ toutes personnes en état d'ébriété ou provoquant des troubles gênant les autres pêcheurs.
- ❖ Les feux au sol sont RIGOREUSEMENT interdits.
- ❖ Nous autorisons la mise en place d'un repère par pêcheur. Il est par contre formellement interdit de placer des repères dans les arbres (plastiques, chiffons ou autres).
- ❖ Tous mouvements de véhicule de nuit sont strictement interdits sur le site. Pour ne pas déranger les autres pêcheurs, les déplacements de véhicules doivent être réduits à leur strict minimum.
- ❖ N'ayant pas la classification de camping nous ne pouvons accepter les caravanes et les camping-cars. Pour ne pas encombrer les postes et ne pas gêner la circulation les camionnettes seront de préférence garées sur le parking à l'entrée du site. Seules les tentes de pêches sont autorisées (biwy, broly, parapluis-tente...) seront de taille raisonnable sans dépasser chacune 7,5 m² et seront de couleur neutre assortie à la nature. (verte, marron ou camouflage).
- ❖ Les pêcheurs et accompagnants ne peuvent passer la nuit dans leur véhicule mais exclusivement sous leur tente de pêche ou en chalet.
- ❖ Les poissons capturés doivent être remis à l'eau dans le même étang à l'endroit même où il a été capturé dans un délai maximum de 5 minutes.
- ❖ Des blocs sanitaires sont à votre disposition tout autour du site, utilisez-les. Il est STRICTEMENT interdit de souiller la nature aux alentours des postes...

MATÉRIEL

- ❖ Trois cannes maximum par pêcheur. Si vous désirez utiliser une canne pour pêcher au coup, il vous faudra relever une canne carpe.
- ❖ L'épauvette doit avoir une ouverture large.
- ❖ Le tapis de réception est obligatoire, les poissons ne devant jamais reposer à même le sol. Ceux-ci devront être manipulés avec le plus grand soin et être remis à l'eau dans un DÉLAIS MAXIMUM DE 5 MINUTES. Nous vous conseillons fortement de disposer de désinfectant.
- ❖ Les tentes de pêches et parapluie doivent être de couleur neutre (verte) et de taille raisonnable.
- ❖ Une tonnelle (ou barnum) par poste est autorisée. Taille maxi 3m x 3m et de couleur verte, marron ou camou exclusivement.
- ❖ Le canon lance-bouillette n'est pas autorisé.

MONTAGES

- ❖ Les corps de ligne ne peuvent être qu'en nylon (pas d'arraché en amnésia ou en tresse).
- ❖ Un hameçon simple par ligne et sans ardillon (celui-ci peut être écrasé à l'aide d'une pince). A ce sujet et pour respecter nos carpes nous nous permettons d'insister sur ce point de règlement qui malheureusement est trop souvent négligé par les pêcheurs. Nous nous autorisons le contrôle de vos montages à tout moment.
- ❖ Les montages ne permettant pas à la carpe de se débarrasser du plomb en cas de casse de la ligne sont rigoureusement interdits.

CHANGEMENT DE POSTE

Il vous est toujours possible de changer de poste en fonction des

places disponibles. Il est impératif de nous en informer au préalable. Le changement ne peut avoir lieu qu'entre 12h et 14h.

AMORÇAGE

- ❖ Compte tenu de l'importante densité de poisson nous vous conseillons un amorçage léger.
- ❖ L'utilisation de graines non cuites est interdite.
- ❖ Les pêcheurs ne sont pas autorisés à apporter leurs propres graines.
- ❖ Les noix tigrées et arachides peuvent être utilisées entières en eschage mais doivent être impérativement broyées pour l'amorçage.

RÈGLEMENT SILURE - étang N°1 et 2

- ❖ Le nombre de cannes autorisées est au maximum de trois.
- ❖ La Pêche du silure ne se pratique que du bord.
- ❖ La pêche au vif est autorisée à condition d'utiliser un montage de fuite au posé avec hameçons simples dont la taille est comprise entre 5/0 et 10/0, une plombée d'au moins 200gr et un corps de ligne d'au moins 15 kilos. Nous vous préconisons d'accrocher votre vif en le piquant derrière sa nageoire dorsale.
- ❖ Les hameçons triples sont interdits.
- ❖ Le corps de ligne ou arraché doit être en nylon à l'exclusion de tout autres type de fil (tresses, amnésia, avançons métalliques, etc.).
- ❖ Les autres techniques (leurres, cuillères, mort manié et toutes esches animales) sont autorisées à condition de respecter le nombre maximum de quatre cannes par pêcheur.
- ❖ Le sac de conservation, la bourriche ou l'encordage sont strictement interdits, les silures capturés devant retourner à l'eau immédiatement après leur capture.
- ❖ L'inspection digestive des silures est également formellement interdite.
- ❖ La remise à l'eau des silures doit de faire impérativement dans le même étang où il a été capturé.

RÈGLEMENT DU SITE

ACCOMPAGNANTS

Les accompagnants sont les bienvenus mais ne prennent part en aucun cas à l'activité de pêche. (Lancer de canne, travail du poisson, amorçage). Par contre nous tolérons l'aide à l'épousage des poissons. Les accompagnants transgressant cette règle devront s'acquitter du tarif pêcheur. Nous acceptons un accompagnant adulte et un accompagnant enfant par pêcheur. Demi tarif pour les moins de 6 ans.

CHIENS Les chiens ne sont pas admis sur les postes de pêche.

ELECTRICITÉ : ne peut jamais être utilisé pour les chauffages et appareils de cuisson (plaque elect, micro onde, bouilloire, etc..)

POUBELLES ET DÉCHETS

Sur les postes, l'usage de sacs poubelle est obligatoire. Si vous n'en avez pas nous vous en fournirons gratuitement à l'accueil. Nous vous demandons de trier le verre des autres déchets en les plaçant dans sac de couleur distinctive que nous remettrons à votre arrivée. Il est impératif de ramener tous vos déchets dans ces sacs poubelle et de les déposer FERMES dans le coffre en bois disposés sur votre poste de pêche. Il est formellement interdit de jeter des ordures en vrac dans ces coffres. Nous sommes dans la nature : les postes doivent impérativement rester propres de tout détritius à votre départ. (Notamment ne pas laisser de capsules de canette et de fil de pêche).

VEHICULES

L'utilisation des véhicules sur le site doit se faire à minima. Nous encourageons nos visiteurs à utiliser la bicyclette ou la marche à pied.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

- ❖ La réservation des postes se fait de 12h au lendemain 11h.
- ❖ Les arrivées et départs ne peuvent avoir lieu qu'entre 12h et 19h. Pour des raisons de sécurité le site est fermé en dehors de ces horaires. Pour nous joindre à tout moment plusieurs numéros d'urgence sont à votre disposition.
- ❖ Ce règlement doit être signé par chaque pêcheur à son arriv.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions et à rendre votre séjour le plus agréable possible en accord avec ce règlement. Ce règlement est susceptible d'évoluer à tout moment. Seul fait foi sa version mise à jour sur le site www.valdore.com.

CONDITIONS

CONDITIONS D'ANNULATION

Le remboursement éventuel d'un acompte se réalise sous forme d'un avoir valable la même saison ou la saison suivante. Si toutefois le poste annulé était reloué, dans ce cas, nous acceptons le remboursement intégral (100%) de l'acompte versé sous forme d'un avoir. Dans le cas contraire et selon la date d'annulation (voir tableau ci-dessous), sera appliqué une retenue prise sur le montant de l'acompte déjà versé.

La Sarl Le Val Doré dégage sa responsabilité en cas de catastrophe naturelle, de grave intempéries, de grève, de conflits, de guerre ou de pandémies diverses et serait ni juridiquement ni financièrement tenue responsable des conséquences notamment financières liées à cet ou ces événements qualifiés d'imprévisibles. Dans de tels cas, la Sarl Le Val Doré, s'autorise à annuler de son propre chef et cela sans indemnité des sommes déjà versées les séjours réservés.

Date d'annulation		Montant retenu
Plus de 45 jours avant l'arrivée	⇔	50% de l'acompte versé
Moins de 45 jours avant l'arrivée	⇔	100% de l'acompte versé

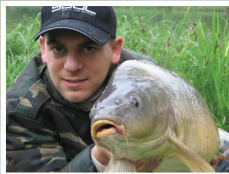
RESPONSABILITÉS

Les étangs du Val Doré sont avant tout un centre de pêche et n'est pas spécifiquement aménagé pour les enfants et leur sécurité. C'est pourquoi nous précisons aux personnes amenant des jeunes accompagnants que leur présence est placée sous leur seule responsabilité.

Le site est traversé par une voie ferrée en activité.

La traversée des voies n'est pas autorisée car dangereuse.

Notre règlement stipule que la baignade est interdite. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident survenant suite à la transgression de notre règlement.



Pour vous rendre au Val Doré

A LA FRONTIÈRE DE LA PICARDIE ET DE LA NORMANDIE

DE LILLE

Deux possibilités:

1. Autoroute A1 sortie n°16 ARRAS centre (avant péage). Puis direction SAINT POL, HESDIN, ABBEVILLE. A ABBEVILLE prendre l'autoroute A28 direction ROUEN. Sortir à BLANGY-SUR-BRESLE (sortie n°5 "Vallée de la Bresle") suivre panneaux Le Val Doré, tourner à droite direction AUMALE par D49. A GUIMERVILLE (Hodeng-au-Bosc) suivre les panneaux Le Val Doré & «Verrerie du Courval».
2. Autoroute A1, puis A29 direction AMIENS. A Amiens rester sur l'A29 (Rocade Sud) en direction de NEUFCHATEL-EN-BRAY - ROUEN Sortir à AUMALE puis D49 direction LE TREPORT. a Guimerville tourner à droite et suivre les panneaux «Le Val Doré».

D'AMIENS

Direction AILLY-SUR-SOMME puis PICQUIGNY - AIRAINE - OISEMONT puis à gauche direction SENARPONT et suivre les panneaux «Verrerie du Courval» Usine de Guimerville.

DE PARIS par BEAUVAIS

Autoroute A1 puis A16 jusque BEAUVAIS NORD. Puis direction ABBEVILLE - LE TREPORT par D 901 puis D 1015. A SENARPONT tourner à gauche puis à droite (suivre les panneaux «Verrerie du Courval», usine de Guimerville).

DE ROUEN

Autoroute A28 direction ABBEVILLE Sortie N°5 « Vallée de la Bresle» - BLANGY-SUR-BRESLE puis direction AUMALE par D49. A GUIMERVILLE (Hodeng-au-bosc) tourner à gauche suivre les panneaux «Le Val Doré» & «Verrerie du Courval», usine de Guimerville.

DE BELGIQUE

PAR LILLE (RIJSEL)

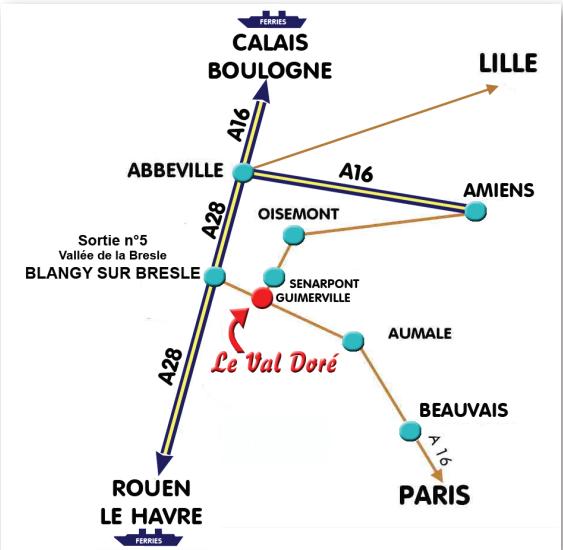
Autoroute E17 (GAND - GENT) ou Autoroute E42 de BRUXELLES vers LILLE puis Autoroute A1 sortie ARRAS. Puis direction SAINT POL, HESDIN, ABBEVILLE prendre l'autoroute A28 direction ROUEN. Sortir à BLANGY-SUR-BRESLE tourner à droite direction AUMALE. A GUIMERVILLE (Hodeng-au-bosc) suivre les panneaux Le Val Doré & "Verrerie du Courval".

PAR DUNKERQUE

Autoroute A16 DUNKERQUE puis CALAIS puis BOULOGNE et ABBEVILLE. A ABBEVILLE direction ROUEN par Autoroute A28. Sortir à BLANGY-SUR-BRESLE (sortie n°5 "Vallée de la bresle") suivre panneaux Le Val Doré, tourner à droite direction AUMALE par D49. A GUIMERVILLE (Hodeng-au-bosc) tourner à gauche, suivre les panneaux Le Val Doré "Verrerie du Courval".

A SEULEMENT ...

- 1h30 DE LA FRONTIÈRE BELGE
- 45 mn de ROUEN
- 40 MN d'AMIENS
- 1h30 de PARIS
- 1h15 de CALAIS



Carpe

Silure



Esturgeon

Amour